

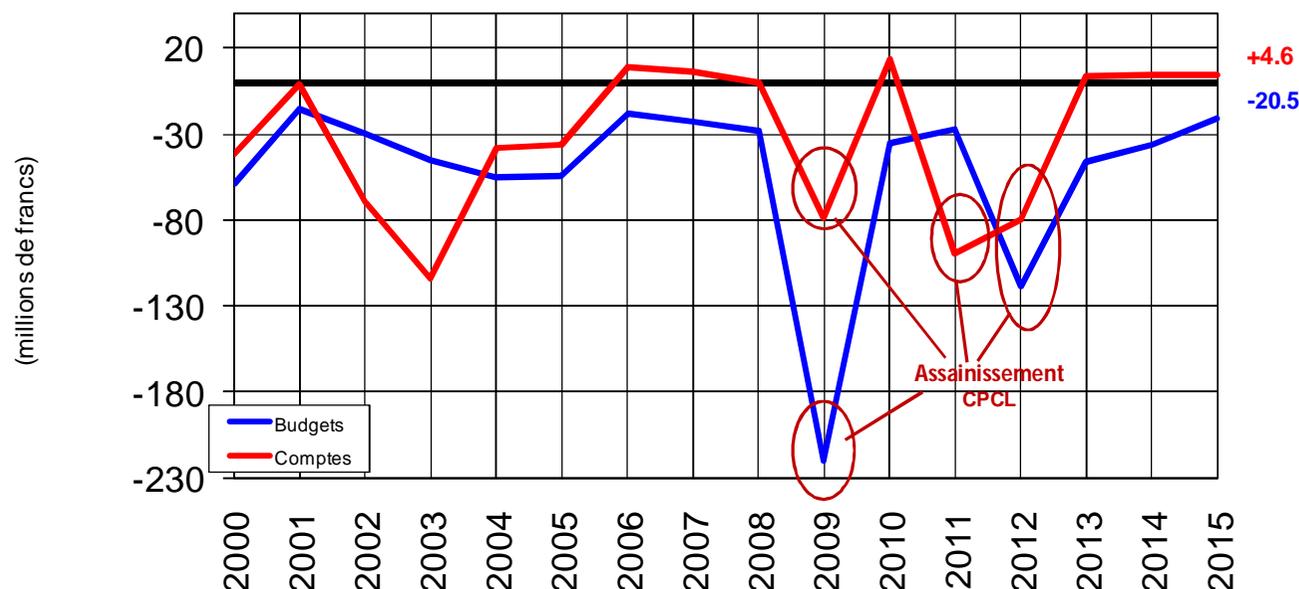
Ville de Lausanne

Comptes 2015

COMPTES 2015 – les chiffres (en millions de CHF)

Comptes 2014	Budget 2015 <small>(y c. crédits suppl.)</small>		Comptes 2015	Ecart (C15-B15)
4.4	-20.5	Résultat (+excédent/-déficit)	4.6	25.1
		<i>dont Vente immeubles</i>	16.7	
		<i>dont Provision pour risques</i>	-12.0	
		Autofinancement		
122.5	79.1	du compte de fonctionnement	160.7	81.6
		<i>dont Vente immeubles</i>	56.7	
109.7	144.1	Investissements nets (hors EPURA)	97.5	-46.6
		<i>Reprise des actifs STEP par EPURA SA</i>	-22.8	
12.8	-65.0	Excédent d'autofinancement	86.0	151.0

Evolution du résultat (du compte de fonctionnement)



- Résultat 2015 dans la continuité des bouclements des comptes de la législature (hors effets extraordinaires liés à la recapitalisation de la CPCL).
- Provision de CHF 12 mios dans le domaine du Multimédia compte tenu de la forte concurrence et les risques émergeant dans ce domaine.
- Vente des immeubles (Riponne 10 et Montbenon) à l'Etat pour CHF 56.7 mios dont CHF 40 mios attribués à un fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des immeubles.

Comptes 2015 : maîtrise des charges

- Une maîtrise des charges qui permet de générer des économies par rapport au budget.



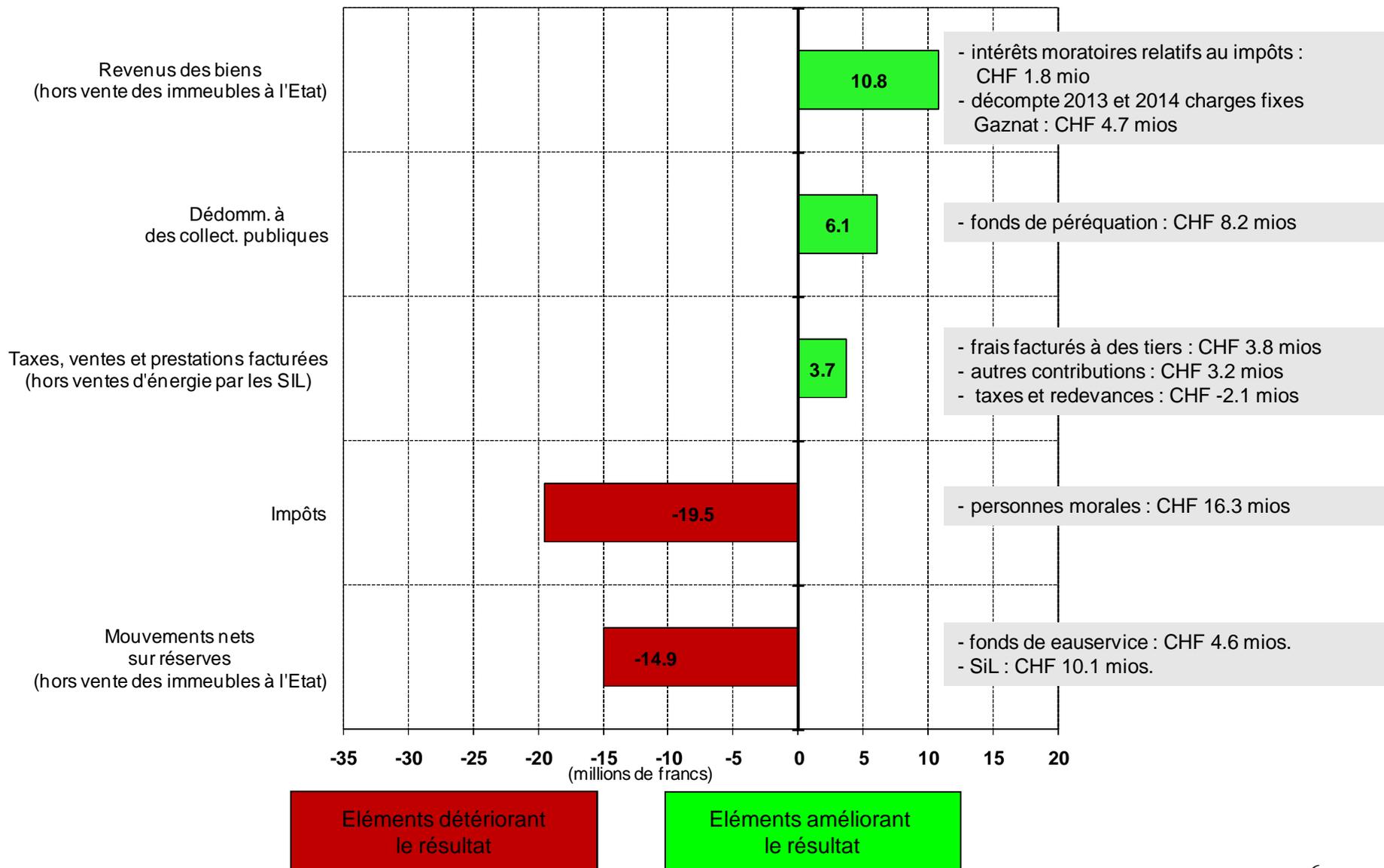
Evolution des charges C2014 - C2015 apurées

- Evolution contenue par rapport aux comptes 2014 des charges apurées des éléments particuliers.

Charges (en mios de CHF)	C2014	C2015	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'851.0	1'888.1	37.1	2.0%
- Diminution des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		13.1		
- Diminution des achats d'énergie (entièrement refacturés)		27.7		
- Constitution provision Multimédia		-12.0		
- Constitution provision Vente immeubles		-40.0		
Total des charges apurées	1'851.0	1'876.9	25.9	1.4%

- Avec 1.4% de croissance par rapport aux comptes 2014, l'évolution des charges peut être considérée comme modérée.

Comptes 2015 : évolution des revenus par rapport au budget



Evolution des revenus C2014 - C2015 apurés

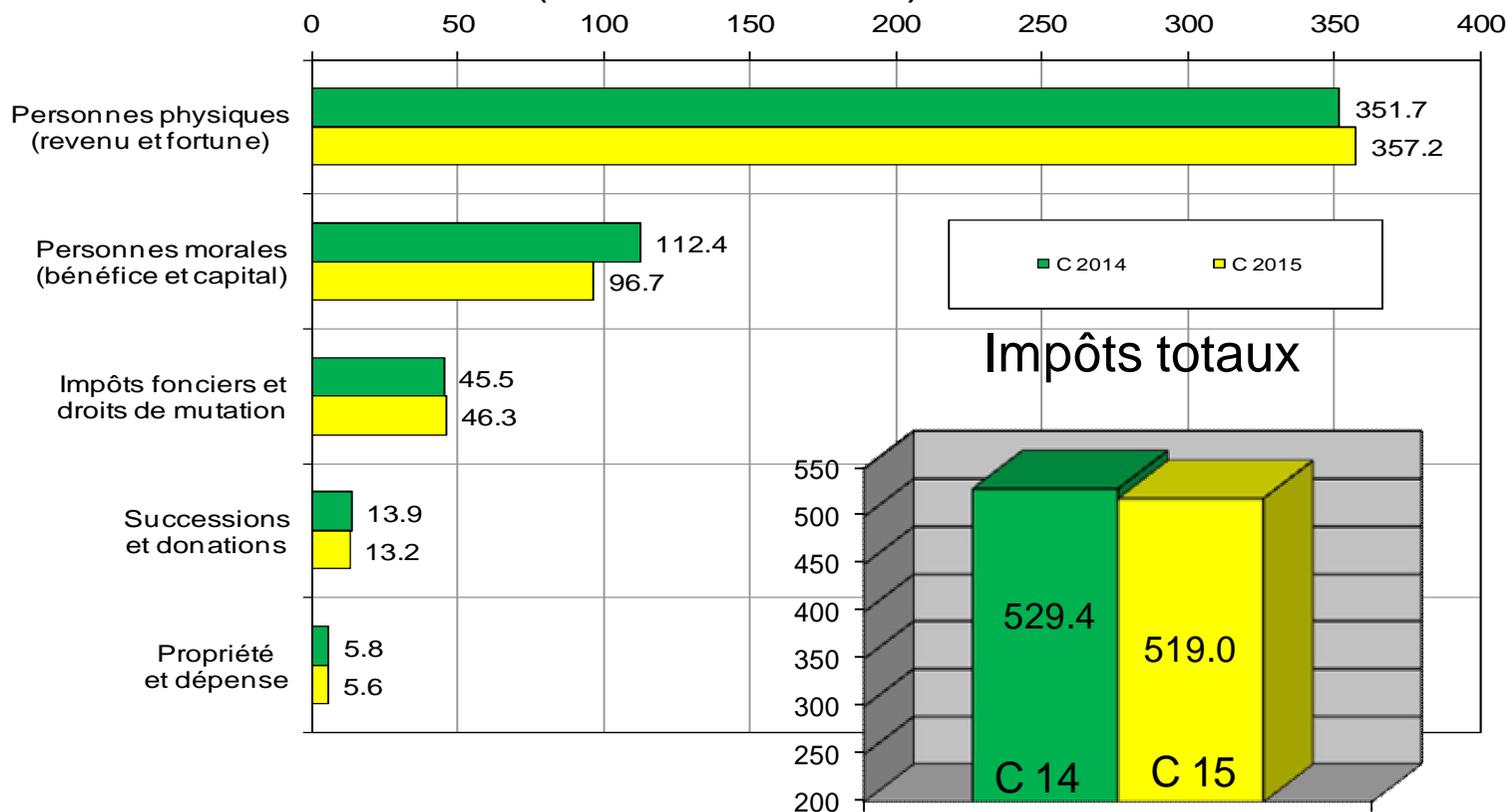
- Hors éléments exceptionnels, l'évolution des revenus par rapport aux comptes 2014 est faible.

Revenus (en mios de CHF)	C2014	C2015	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'855.5	1'892.7	37.2	2.0%
- Diminution des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		13.1		
- Diminution des ventes d'énergie (entièrement refacturés)		14.7		
- Vente immeubles		-56.7		
Total des revenus apurés	1'855.5	1'863.8	8.3	0.4%

- Les sources de variation se résument par le retour du fonds de péréquation intercommunal CHF +5.3 mios, les prélèvements sur les réserves CHF +15.1 mios dont CHF 3.2 mios pour le réservoir du Calvaire et CHF 6.8 mios sur les fonds SiL. Ces prélèvements trouvent leur pendant dans les charges.
- Les recettes fiscales s'inscrivent en baisse et pénalisent l'évolution globale des revenus (CHF -10.4 mios).
- La maîtrise des charges (1.4%) ne permet pas à elle seule d'assurer la pérennité des prestations publiques.

Evolution des impôts entre les comptes 2014 et 2015

(en millions de CHF)



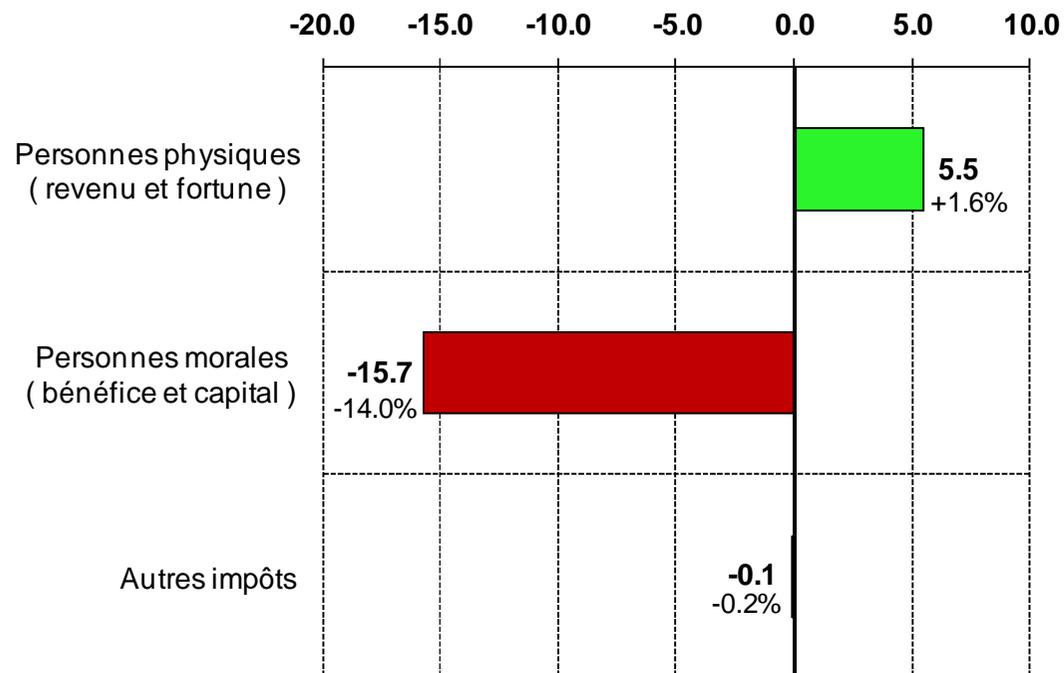
- Les C2015 de la Ville sont inférieurs de CHF 10.4 mios (-1.96%) par rapport aux C2014. Au niveau cantonal, les impôts progressent de CHF 81.9 mios (+1.4%).

Principal écart par rapport aux comptes 2014

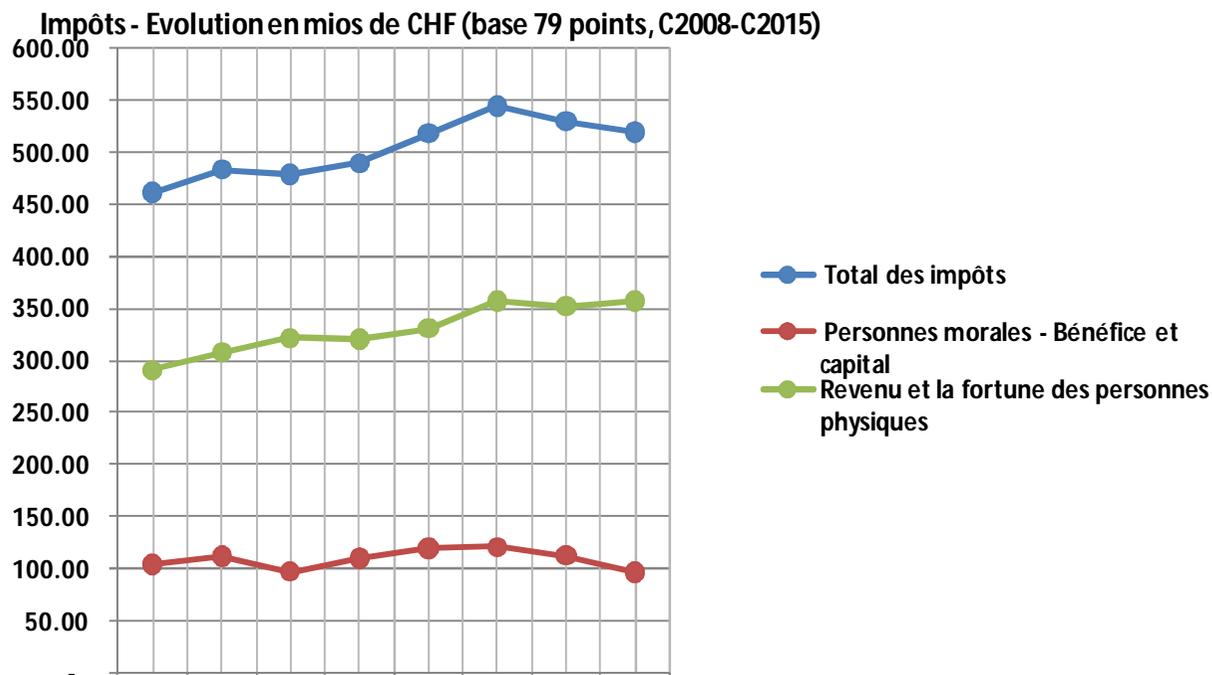


Les impôts :	comptes 2014	529.4 mios
	comptes 2015	<u>519.0 mios</u>
	écart	- 10.4 mios (-1.96 %)

Principales variations :
(en millions de CHF)



Evolution historique des impôts (2008-2015)



- La baisse de l'impôt sur les personnes morales reflète une situation conjoncturelle difficile liée à la force du franc (risque de diminution ou stagnation à ne pas sous-estimer).
- Baisse en 2014 du taux d'imposition des sociétés (-0.5% : effet CHF 5 mios), réductions ultérieures prévues en 2016 (-0.5%) et 2017 (-0.5%).

Comptes 2015 : les impôts, écart par rapport aux comptes 2014

- Evolution positive de l'imposition sur les personnes physiques.
- Baisse des recettes sur les personnes morales en raison des aspects conjoncturels et décision difficilement prévisible de la BNS du 15 janvier 2015 d'abolir le taux plancher (franc fort).
- La baisse de l'impôt sur les personnes morales reflète une situation conjoncturelle difficile liée à la force du franc (risque de diminution ou stagnation à ne pas sous-estimer).
- La situation prévalant aux C2015 conjuguée aux anticipations économiques (PIB 2016 +1.4%) ne laissent pas envisager une amélioration significative en 2016. La situation doit être considérée comme fragile.

Plan structurel d'amélioration financière (PSAF)

- Pour rappel, la Municipalité a mis en œuvre un plan structurel d'amélioration financière (PSAF) visant à recouvrer l'équilibre budgétaire communal de manière pérenne en identifiant des mesures pour un montant de CHF 40 mios.
- **Au bouclage des comptes 2015**, la situation est la suivante :

en mios de CHF

	Objectif	Réalisées aux C2015	Ecart	Taux réalisation en %
Total Mesures PSAF	39.9	38.2	-1.7	96%

- L'objectif est ainsi globalement atteint à raison de 96%.

Plan structurel d'amélioration financière (PSAF)

- La Municipalité se réjouit d'avoir atteint ces objectifs.
- Sans les mesures mises en place (planification financière, nouveaux outils de gestion financière, PSAF) les résultats annuels présentés par la Ville auraient été déficitaires.

en mios de CHF

	2013	2014	2015
Résultat publié (+ excédent / - déficit)	3.7	4.4	4.6
Mesures PSAF réalisées aux comptes	19	33.7	38.2
Résultat hors mesures PSAF (+ excédent / - déficit)	-15.3	-29.3	-33.6

- De manière cumulée, les effets liés aux mesures PSAF se sont élevées à près de CHF 100 mios depuis le début de la législature. En prenant en compte l'année 2016, le PSAF aura permis de contenir l'évolution des charges de près **CHF 130 mios sur l'ensemble de la législature 2011-2016.**

Financement des projets prioritaires

La Municipalité a poursuivi le financement en 2015 de différentes thématiques jugées prioritaires, à savoir :

- **Renforcement sécuritaire.** 15 nouveaux policiers intégrés en 2015, 4 nouveaux ASP pour le corps de police et 32 aspirants à l'école de police. Depuis le début de la législature, 68 ept supplémentaires affectés aux tâches de police ont été créés.

Prévention alcool et vie nocturne, création des équipes « correspondants de nuits » : 6 ept.

Engagements pérennes supplémentaires depuis le début de la législature : **CHF 8.2 mios.**

- **Petite enfance.** Création de nouvelles places d'accueil (CHF 1.2 mio). Depuis le début de la législature, **CHF 4.1 mios** ont été consacrés à cette thématique.

Le financement de ces projets se poursuit également par l'intermédiaire du B2016 (Petite enfance CHF 2.5 mios supplémentaires).

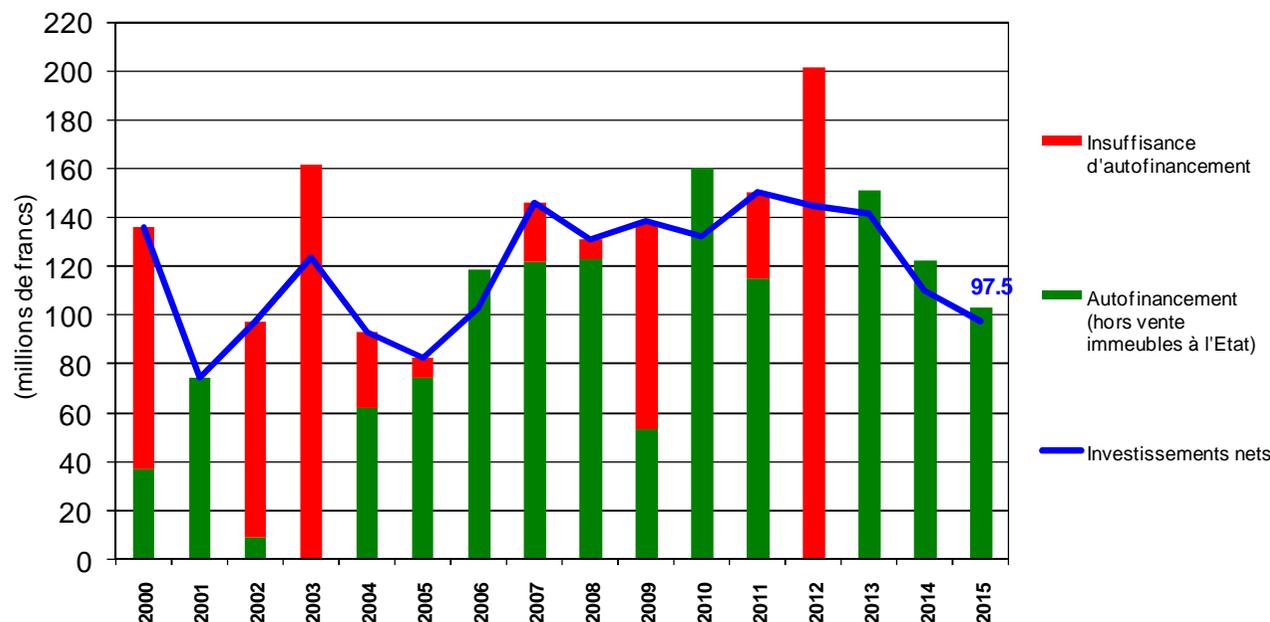
Financement des projets prioritaires

- **Mesures destinées au personnel de la Ville** : renforcement de l'Unité santé et sécurité au travail (USST), soutien à l'apprentissage (CHF 0.6 mio).
- **Environnement** : élimination des micropolluants (CHF 0.5 mio).
- **Culture** : politique du livre, soutien des manifestations et institutions (CHF 0.3 mio).

Les principaux projets de la Municipalité représentent des engagements financiers supplémentaires pérennes de **CHF 13.1 mios**, depuis le début de la législature.

En tenant compte du budget 2016, les projets prioritaires ont été financés à hauteur de près de **CHF 16 mios** annuels pérennes.

Investissements et autofinancement

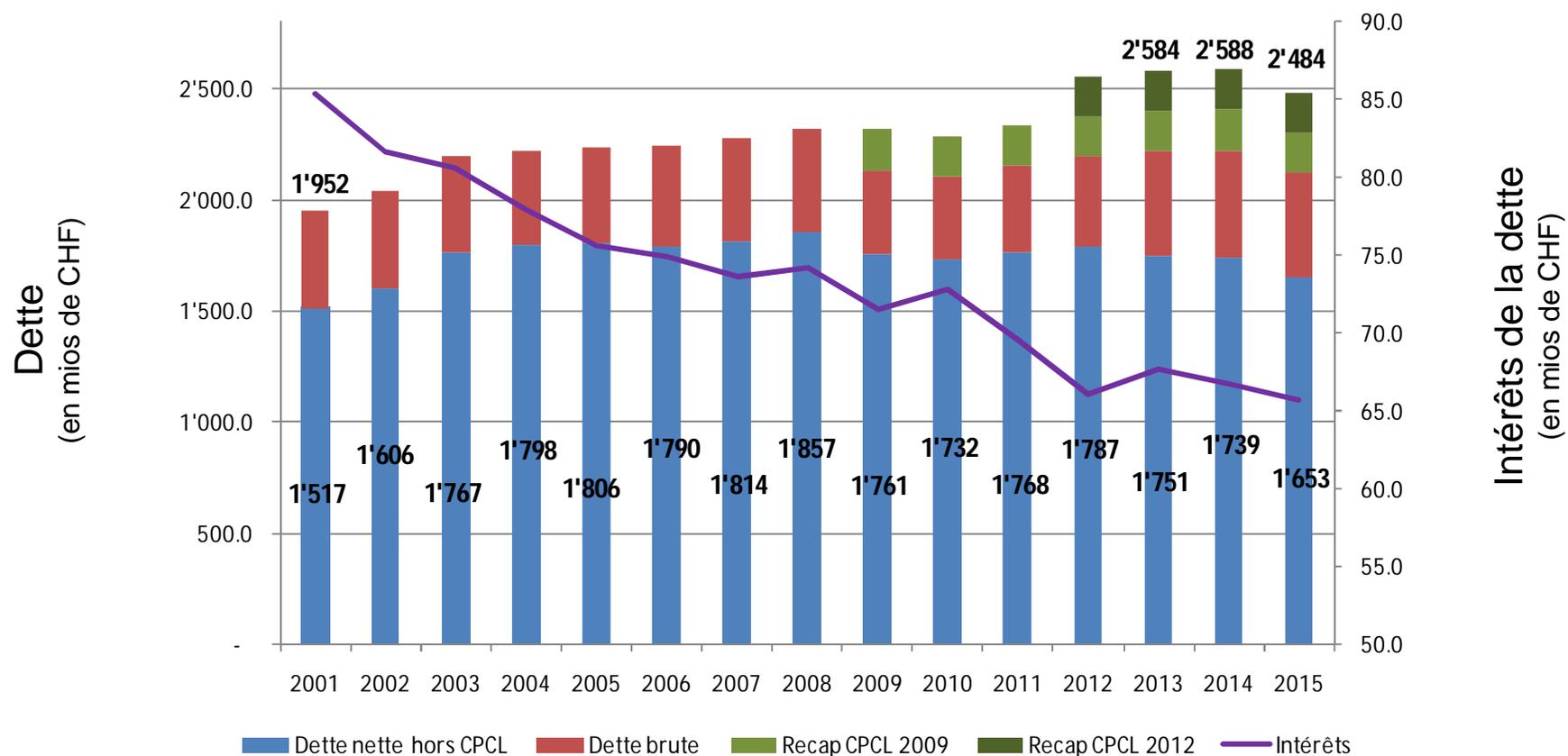


- Dépenses d'investissement inférieures en raison de retards au niveau des projets nouveaux (décalages en 2016 et suivantes).
- Marge d'autofinancement de ces trois dernières années suffisante pour financer l'intégralité des investissements (hors effet CPCL en 2012 l'autofinancement aurait été de CHF 126 mios).
- Niveau d'investissement à venir toujours très important, B2016 à CHF 153 mios, moyenne 2016-2018 à CHF 170 mios par année environ (y c. Métamorphose).

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2015

- | | |
|---|---------------|
| – Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité, STEP) | CHF 40.0 mios |
| – Etablissements scolaires (Béthusy, rentrée scolaire 2015, assainissement des bâtiments scolaires) | CHF 7.9 mios |
| – Rénovation du réservoir du Calvaire | CHF 5.7 mios |
| – PALM, réalisation des mesures de mobilité douce | CHF 3.5 mios |
| – Sports (Stade de la Pontaise, Centre lausannois d'aviron, centre sportif de Pierre-de-Plan) | CHF 3.7 mios |
| – Aménagement de la place de la Sallaz | CHF 1.3 mio |
| – Divers (Divers objets Métamorphose, évolution du réseau RECOLTE, remplacement du système d'aide à l'engagement, Plan lumière, Chaudière à l'usine de Pierre-de-Plan, poste électrique de Romanel) | CHF 11.9 mios |

Evolution de la dette et des intérêts



Comptes 2009

- recapitalisation de la CPCL effet total : CHF 288 mios.
- effet sur l'endettement net : CHF 180 mios.

Comptes 2012

- recapitalisation de la CPCL : CHF 182.5 mios.

La Ville a recapitalisé la CPCL par des apports de CHF 470 mios (effet sur la dette nette CHF 362.5 mios).

Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	Endettement net (*)	Dettes bancaires brutes
Situation au 31.12.2011	1'948	2'334
Variation de l'endettement :		
Comptes 2012 (y c. CPCL CHF 182.5 mios)	+201	+223
Comptes 2013	-35	+27
Comptes 2014	-13	+4
Comptes 2015	-86	-104
Situation au 31.12.2015	2'015	2'484
Ecart 2011-2015	+67	+150
recapitalisation CPCL	-182	-182
reprise des actifs STEP par EPURA SA	+23	+23
ventes des immeubles	+57	+64
Ecart 2011-2015 apuré	-35	+55

- Diminution de l'endettement net pour la troisième année consécutive.
- Stabilisation de la dette brute durant la législature (hors effets CPCL et éléments extraordinaires).

(*) selon directives en matière de plafond d'endettement net (fixé à CHF 2.4 mia)

Comptes 2015 : constats

- Comptes équilibrés depuis le début de la législature (hors effet CPCL).
- Haut degré de réalisation des mesures du PSAF (sans ces dernières le résultat des comptes 2015 aurait été un déficit de l'ordre de CHF 34 mios).
- Recettes fiscales en diminution par rapport aux C2014 en raison de la conjoncture (franc fort).
- Marge d'autofinancement couvrant intégralement les investissements réalisés depuis trois années consécutives.
- Stabilisation de la dette brute et diminution de la dette nette sur la législature.
- Financements complémentaires pour les domaines prioritaires (CHF 13.1 mios).
- Efficacité des mesures mises en œuvre par la Municipalité tout au long de la législature soulignée par l'IDHEAP (Lausanne est en tête du classement pour la qualité de sa gestion financière).

Mesures d'optimisation de la gestion financière mises en œuvre dès le début de la législature par la Municipalité

- Mise en œuvre du PSAF (plan structurel d'amélioration financière) pour CHF 40 mios.
- Fixation d'une enveloppe pour les mesures du programme de législature (notamment les mesures prioritaires).
- Chiffrage standardisé des impacts financiers des projets (préavis, notes municipales, programme de législature).
- Gestion financière par enveloppe.
- Introduction de critères de compensation au niveau des crédits supplémentaires.
- Renforcement du suivi budgétaire.

Evolution d'éléments non maîtrisables

- Augmentation modérée des recettes fiscales depuis le début de la législature (environ CHF 41 mios, soit CHF 8 mios correspondant à 1.6% par année).
- 2015 amorce une baisse de l'imposition des entreprises.
- Réduction du dividende EOS (CHF 27 mios) depuis le début de la législature.
- Progression de la facture sociale de près de CHF 22 mios sur cette même période.

La maîtrise des charges ne permet pas à elle seule d'atteindre l'équilibre financier et d'assurer la pérennité des prestations publiques.

Elle doit être conjuguée à l'évolution des recettes, notamment fiscales, afin de permettre l'amélioration de la marge de manœuvre des collectivités.



Des risques pour l'avenir

- Des recettes conjoncturelles (impôts sur les personnes morales) en diminution par rapport aux C2014
 - risque très marqué de diminution ou stagnation des recettes fiscales (franc fort et conjoncture économique).
- Des taux d'intérêts actuellement toujours à des niveaux très faibles
 - risque de hausse des charges d'intérêts.
- Réforme de l'imposition des entreprises III (paquet fédéral).
- Diminution des marges liées aux réseaux.
- Domaine du multimédia soumis à forte concurrence (constitution d'une provision de CHF 12 mios).
- Baisse du rendement des participations (EOS, situation d'ALPIQ,...).
- Effets liés à l'évolution démographique.
- Financement de Métamorphose, des Axes forts et autres projets d'envergure (Malley, nouvelle patinoire et piscine).

Conclusions

- Exercice 2015 satisfaisant dans un environnement économique et social délicat.
 - Efforts d'assainissement financier concrétisés. De manière cumulée, le PSAF aura permis d'économiser près de CHF 130 mios sur la législature 2011-2016.
 - Gouvernance financière améliorée, mais situation financière fragile.
 - Risques financiers importants à venir.
 - Dans ce contexte, attitude proactive de la Municipalité afin d'éviter le report de charges sur les générations futures (provision de CHF 12 mios dans le domaine Multimédia).
- La Municipalité va maintenir ses efforts en vue de la poursuite de l'assainissement des finances communales tout en répondant aux besoins liés à la croissance démographique et les thématiques jugées prioritaires (écoles, garderies, sécurité, logements, etc.).